



Concours de Tir à l'Arc en Campagne Cesson Sévigné 26 avril 2009

Inscription d'une équipe de club

Rappel du règlement FFTA :

Les noms des 3 ou 4 archers (dont au moins 1 femme) sont déposés au greffe du concours avant le début de la compétition sous le contrôle et la responsabilité de l'Arbitre.

Le classement est établi sur les 3 meilleurs scores (avec au minimum 1 femme) réalisés à condition qu'il y ait obligatoirement 1 arc nu – 1 arc classique – 1 arc à poulies

NOM DU CLUB :

	Nom Prénom	Catégorie d'Arc	Type d'Arc	Scores
1er Tireur				
2ème Tireur				
3ème Tireur				
4ème Tireur				
Total des 3 meilleurs scores retenus				

